

D'après A. Neyen, Charles Metz publia à l'occasion de plusieurs procès d'importance des mémoires dont les titres ne lui sont pourtant pas connus « parce que ces sortes d'ouvrages n'ont qu'une portée éphémère, bien que souvent ils sont (sic !) le fruit d'une lumineuse expérience. » (18)

L'HOMME DU «COURRIER»

Après la disparition du « Journal de la Ville et du Grand-Duché de Luxembourg » (1844), Charles et Norbert Metz s'associèrent à M.-L. Schrobilgen et Y.-H. Barreau pour continuer la défense des idées libérales dans le « *Courrier du Grand-Duché de Luxembourg* », imprimé chez J. Lamort avec V. Hoffman comme éditeur, pour compte de Norbert Metz.

Au début la collaboration ne montra aucune faille, surtout qu'il s'agissait de mener de front un combat sans merci contre le provicaire J. Th. Laurent. Mais d'année en année les divergences s'accroissaient entre les frères Metz, férus du jeune libéralisme démocratique sorti de la Révolution de 1830, et Schrobilgen, porte-parole des notables conservateurs et orangistes. Aussi notre arrière-grand-oncle fut-il supplanté par Charles et Norbert Metz déjà avant la Révolution de 1848 et non pas en 1851, comme nous l'avions fait entendre dans la 1^{re} édition du 1^{er} fascicule de la « Biographie Nationale. » *)

En 1849 d'Olimart communiquera au roi que le « Courrier » sortait habituellement de la plume de Charles Metz, et deux ans plus tard le journal lui-même disait qu'il n'avait qu'un rédacteur et qu'un maître: Charles Metz. (19) Celui-ci dirigea le « Courrier » jusqu'à sa mort en 1853.

Propageant de plus en plus les idées généreuses de liberté qui étaient dans l'air, mais qui constituaient des idées subversives pour le gouvernement présidé par de la Fontaine, le « Courrier » se voyait menacé d'être brimé par la censure.

C'est alors que Charles Metz le prit de haut en écrivant au gouverneur ces phrases remarquables : « Lorsque nous parlons au nom d'un intérêt aussi élevé que la presse, nous croyons, avec qui que ce soit, traiter de puissance en puissance ... Quand il vous conviendra, M. le gouverneur, de prononcer ou faire prononcer la suppression de notre journal, nous cesserons alors avec la conviction que vous aurez fait taire l'organe le plus désintéressé des droits et des vœux du pays. » (20)

Nous avons reproduit au fascicule IX, p. 156, les passages essentiels d'une requête que nous avons trouvée au Ryksarchief à La Haye, requête que Charles Metz adressa le 15. 3. 1848 au roi grand-duc et dans laquelle il parle de la liberté de la presse, du rôle néfaste de Mgr Laurent et de la situation matérielle du pays « qui est bien fâcheuse. »

*) D'après le « Luxbger Wort » (N° 7/1848), Schrobilgen collaborait depuis avril 1848 à l'éphémère « Volksfreund ».